



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

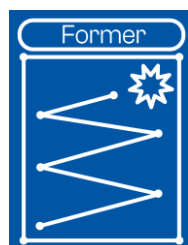
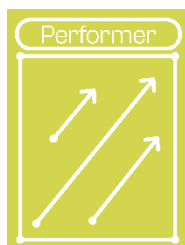


Centre de Ressources, d'Expertise
et de Performance Sportive

CATALOGUE DES TARIFS

Conseil d'administration du 30 mars 2026

Tarifs applicables à partir 01 juin 2026



SOMMAIRE GRILLE DES TARIFS

	N° tarif	Page
TARIFS RESTAURATION Demi-pension sportifs	<u>R01</u>	<u>01</u>
TARIFS RESTAURATION Repas	<u>R02</u>	<u>02</u>
TARIFS RESTAURATION Divers - Cafétéria du foyer	<u>R03</u>	<u>03</u>
TARIFS HÉBERGEMENT Hôtes de passage	<u>H01</u>	<u>04</u>
TARIFS ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	<u>E01</u>	<u>05</u>
TARIFS AIDE À LA PERFORMANCE SPORTIVE	<u>E02</u>	<u>08</u>
TARIFS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & SALLES DE COURS	<u>L01</u>	<u>10</u>
TARIFS PRESTATIONS MRP	<u>L02</u>	<u>12</u>
TARIFS DES FORMATIONS	<u>F01</u>	<u>13</u>
TARIFS PRESTATIONS DIVERSES	<u>D01</u>	<u>14</u>
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	<u>CGV</u>	<u>15</u>

TARIFS RESTAURATION

DEMI-PENSION SPORTIFS

Tarifs R01

[Retour Sommaire](#)

Tarifs des forfaits restauration

Valable sur les semaines scolaires (36 semaines selon calendrier Éducation Nationale)

Réservation obligatoire des repas (formulaire à retirer auprès du service du DPS)

Intitulé	Tarifs 2026/2027
<i>Public concerné : tous les sportifs inscrits auprès du DPS pour l'année</i>	
Forfait annuel 1 repas / semaine	198,00 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	396,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	594,00 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	792,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	990,00 €

⇒ Badge ou Pastille CREPS (Accès & Restauration)

- Un badge est mis à disposition gratuitement et devra être restitué lors du départ de l'établissement
- Pour les usagers « longue durée » (personnels, entraîneurs et responsables de structures, sportifs référencés internes ou externes, prestataires réguliers, ...) une pastille à coller (téléphone ou autre support) sera mise à disposition gratuitement.
- Une participation est demandée pour tout remplacement en cas de perte, de non-restitution ou de détérioration.

Nota : la pastille à coller n'est pas à restituer en cas de départ.

⇒ Détail des termes (année scolaire 2025/2026) :

- Facturation en 3 termes entiers au début de chaque période :
Novembre (4/10^{ème}) – Mars (3/10^{ème}) – Juin (3/10^{ème})
- Pas de remise d'ordre sur les forfaits restauration sauf situation particulière.

	1 ^{er} terme	2 ^{ème} terme	3 ^{ème} terme
Forfait annuel 1 repas / semaine	80,00 €	59,00 €	59,00 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	160,00 €	118,00 €	118,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	240,00 €	177,00 €	177,00 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	320,00 €	236,00 €	236,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	400,00 €	295,00 €	295,00 €

TARIFS RESTAURATION

REPAS

Tarifs R02

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/06/2026
Personnels	
Repas des personnels Région catégorie C	2,80 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 366 et 418	3,30 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 419 et 457	3,95 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 458 et 508	4,80 €
Repas des personnels du CREPS indice > 508	5,65 €
Autres commensaux	
Stagiaires en stage d'observation en milieu professionnel	2,80 €
Service civique	2,80 €
Stagiaires formations professionnelles du CREPS	4,00 €
Petit déjeuner	5,00 €
Enfants et conjoints du personnel	6,10 €
Personnel du CFA et DRAJES	6,10 €
Personnel d'encadrement des structures de haut niveau et des formations du CREPS	6,10 €
Sportifs externes référencés accès entraînement DPS / MRP	6,10 €
Sportifs des structures d'entraînement Pôles France – Pôles Espoirs – Accession – Excellence – Centres universitaires Collectifs nationaux – Équipes de France toutes catégories	6,10 €
Panier repas	6,10 €
Collation	2,00 €
Repas hôtes de passages	11,00 €
Menu du jour en espace privatif (Dessert amélioré + eau gazeuse + café)	18,00 €
Café	1,20 €
Café amélioré	4,50 €
Eau minérale (bouteille)	1,50 €
Jus de fruit	2,00 €
Repas réception ou Moment de convivialité	Sur devis

TARIFS

CAFÉTÉRIA DU FOYER

Tarifs R03

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/06/2026
Café Court	0,50 €
Café Double	1,00 €
Thé	0,50 €
Chocolat Chaud	0,50 €
Soda en Canette (Coca - Coca Zéro - Schweppes Zéro - Oasis)	1,00 €
Soda en Bouteille (FuzeTea Peche - FuzeTea Menthe)	1,00 €
Eau Gazeuse	0,50 €
Capri Sun (Multivitamines - Tropical)	1,00 €
Barre chocolat (Kinder Bueno - Mars -Snickers - Twix - KitKat)	1,00 €
Barre céréale Grany	0,50 €
Compote	0,50 €
Chips Nature	1,00 €
Chips Barbecue	1,00 €

TARIFS HÉBERGEMENT

HÔTE DE PASSAGE

Tarifs H01

[Retour Sommaire](#)

Intitulé	Tarifs au 01/06/2026
<i>Nuitée en Résidence Schumacher (prix par personne)</i>	
Chambre double	22,00 €
<i>Nuitée en pavillon d'Hôtes (prix par personne)</i>	
Chambre individuelle	40,00 €
Chambre double (lits jumeaux / superposés selon disponibilités)	35,00 €
<i>Pour information pension complète (prix par personne)</i>	
Chambre double Résidence Schumacher (lits jumeaux)	49,00 €
Chambre Individuelle Pavillon Hôtes	67,00 €
Chambre double Pavillon Hôtes (lits jumeaux / superposés selon disponibilités)	62,00 €
<i>Autre demande de prestation d'accueil et de services</i>	
Toute demande de prestations particulières fera l'objet d'un devis spécifique pouvant intégrer des services et prestataires externes au CREPS	Sur devis

Nota :

- Chambres « Résidence Schumacher » : Non rénovées
- Chambres « Pavillons d'hôtes 1 et 2 » : Rénovées

TARIFS ACCUEIL

DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Tarifs E01

[Retour Sommaire](#)

PRESTATIONS ANNUELLES

Applicables pour l'année scolaire

INTERNAT CREPS	Tarifs 2026/2027
Forfait annuel internat : 36 semaines scolaires soit 252 jours selon calendrier de l'éducation nationale. Facturation en 3 termes au début de chaque période : Novembre (4/10^{ème}) – Mars (3/10^{ème}) – Juin (3/10^{ème}) Publics éligibles : • Pôle France, Individuels sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Jeunes, Reconversion) • Pôles Espoirs, Individuels classés espoirs, Partenaires Période de validité : 36 semaines du calendrier scolaire (les vacances scolaires ne sont pas incluses) ⇒ Chambres à libérer pour chaque période de vacances sauf en cas de souscription du forfait vacances scolaires ou forfait vacances universitaires. Cette prestation comprend : Hébergement, laverie dont lessive, restauration, entraînements comprenant la mise à disposition des installations sportives spécifiques et de musculation (selon programmation annuelle du pôle), service médical et paramédical, accompagnement socio-professionnel, suivi scolaire et études encadrées (selon organisation de la vie quotidienne), services autres (bagagerie, cordage, accès Wifi, ...) Couverture de lit et oreiller mis à disposition /!\ Le linge de maison (draps et serviettes) n'est pas compris dans la prestation	4 990,00 €
Forfait annuel internat (cf descriptif ci-dessus) SANS installations sportives	4 470,00 €
Forfait vacances scolaires pour les pôles et les SHN (42 jours – Facturation en Novembre) Prolongement du « forfait annuel internat » sur les petites vacances scolaires (Automne, février et Avril) <i>Forfait à souscrire à l'inscription</i>	850,00 €
Forfait vacances universitaires pour les pôles et les SHN (21 jours – Facturation en Novembre) Prolongement du « forfait annuel internat » sur les semaines de cours universitaires pendant les vacances d'automne, février et avril (1 semaine par période de vacances scolaires selon calendrier universitaire) <i>Forfait à souscrire à l'inscription</i>	425,00 €
Forfait journalier Structures PPF dans la continuité de l'activité du pôle (Hbgt - Rest - Logistiques - Accès installations sportives)	38,00 €

TARIF ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – Suite

STRUCTURES PPF JUDO – INTERNES COUFFIGNAL <i>Forfait comprenant les prestations CREPS pour structures PPF et accès restauration soir (surcoût 3 ou 4 diners)</i> <i>Facturation en un terme en novembre</i>		Tarifs 2026/2027
Pôle Espoir Judo		870,00 €
Pôle France Judo		950,00 €
EXTERNAT		Tarifs 2026/2027
Structures PPF ⁽¹⁾		660,00 €
Sportifs listés hors structures hébergées au CREPS ⁽¹⁾		660,00 €
Centres régionaux (structure hors PPF) et Centres universitaires <i>avec prestation médicale et paramédicale</i> ⁽²⁾		810,00 €
Centres régionaux (structure hors PPF) et Centres universitaires <i>sans prestation paramédicale</i> ⁽³⁾		500,00 €
Accès à l'entraînement d'une structure PPF ⁽⁴⁾		340,00 €

Prestations des forfaits :

- (1) Accès aux entraînements selon programmation annuelle de la structure sportive de référence comprenant la mise à disposition des installations sportives spécifiques et de musculation, accès service médical et paramédical, accompagnement socio-professionnel, suivi scolaire, accès restauration (réservation repas – facturation en supplément, cf forfaits restauration).
- (2) Accès aux entraînements et musculation selon planning de la structure sportive de référence, accès service médical et paramédical.
- (3) Accès aux entraînements et musculation selon planning de la structure sportive de référence. Accès aux consultations médicales ; pas d'accès aux prestations paramédicales.
- (4) Accès uniquement aux entraînements spécifiques selon planning de la structure sportive de référence (Pas d'accès aux espaces de musculation – Pas d'accès service médical et paramédical).

Cas particulier des entrées tardives et des sorties anticipées validées par le CREPS et la ligue/la fédération

⇒ Entrée tardive :

Les forfaits sont recalculés au prorata du temps de présence (à la semaine) sur la base de 36 semaines scolaires. Chaque semaine débutée est due.

⇒ Sortie anticipée (hors remises d'ordre accordées en fin d'année) :

- **Continuité du parcours de performance (changement de pôle ou de structure PPF, entrée INSEP, accès centre de formation, ...) :**
Les forfaits sont recalculés au prorata du temps de présence (à la semaine) sur la base de 36 semaines scolaires. Chaque semaine débutée est due.
- **Sortie volontaire de la structure ou exclusion temporaire :**
Aucune remise d'ordre n'est accordée.

Les remises d'ordre sont possibles uniquement :

- **Pour raisons médicales :**
Le sportif doit prévenir le Département de la Performance Sportive dès que les raisons médicales pour absence sont avérées (certificat médical obligatoire à remettre sous 5 jours). Le justificatif médical doit couvrir une période de 7 jours calendaires consécutifs sur les périodes scolaires.
La remise d'ordre sera calculée au prorata du nombre de jours d'absence sur la base du forfait internat.
- **Pour absence sportive, uniquement si l'absence cumulée annuelle excède 60 jours scolaires (du lundi au vendredi) :**
Dans ce cas, la remise d'ordre ne portera que sur le nombre de repas non pris par le sportif.
- **En fin d'année :**
Les remises d'ordre ne peuvent être demandées que sur la base du calendrier sportif et scolaire fixé par le CREPS, l'arrêt de l'entraînement ne correspondant pas forcément à la fin des cours. La remise d'ordre sera calculée au prorata du nombre de jours d'absence sur la base du forfait internat (soit **19,80** €/jour).

Remarque :

Les suppléments forfaitaires spécifiques petites vacances et universitaires ainsi que les forfaits externats ne font pas l'objet de remise d'ordre.

○ **Situation de stage ou situation particulière liée à l'emploi du temps :**

Les sportifs sous convention de stage (scolaire ou universitaire) ou dont l'emploi du temps ne permet pas la possibilité de déjeuner au CREPS peuvent demander le défraiment de leur frais de repas sur présentation des justificatifs de dépenses selon les situations suivantes :

- Pour les collégiens et lycéens: prise en charge à hauteur du tarif en vigueur fixé par la CEA ou la Région Grand-Est (tarifs publics).
- Pour les universitaires : prise en charge à hauteur du tarif CROUS en vigueur.

Ces demandes devront faire l'objet d'une validation préalable par le Département de la Performance Sportive.

TARIFS AIDE À LA PERFORMANCE SPORTIVE

Tarifs E02

[Retour Sommaire](#)

Prestations d'accompagnement à la performance sportive

Prestations médicales et paramédicales	Public 1	Public 2
<i>Médecine</i>		
Consultation médecin	Tarif sécurité sociale	
<i>Surveillance médicale réglementaire</i>		
Examen selon prescriptions fédérales	90,00 €	120,00 €
<i>Diététique</i>		
Bilan diététique de dépistage (1 heure)	inclus	60,00 €
<i>Kinésithérapie et Ostéopathie</i>		
Séance kinésithérapie (30 min)	inclus	30,00 €
Kinésithérapeute prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi kinésithérapie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
Séance ostéopathique de prévention (30 min)	inclus	30,00 €
Ostéopathie prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi ostéopathie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
<i>Prestations d'accompagnement des aspects mentaux</i>		
Suivi psychologique individuel et accompagnement à la performance (séance 1h)	inclus	60,00 €
Préparation physique, prévention des blessures et testing	Public 1	Public 2 Prix par test et par pers.
Testing niveau 1 (1-5 tests) – Tests simples sans analyse : Plateforme de force : CMJ, SJ, drop jump, force max iso membre inférieur sur différents exercices polyarticulaire <u>données mesurables</u> : RFD (indicateur de force explosive), asymétries G/D, niveaux de force G et D au décollage/atterrissage <i>Donne des pistes sur la prévention de blessure, qualités de force, vitesse, explosivité, retour au sport</i> Radar : test sur différentes modalités d'accélération/sprints <u>données mesurables</u> : Vmax, accélération, décélération <i>Donne des indications sur la vitesse max, qualités d'accélération/décélération important dans la performance et le retour au sport</i> Dynamomètre : force max de préhension, force max iso analytique membre inférieur/supérieur (épaules, hanches, genoux, chevilles) <u>données mesurables</u> : RFD, Fmax, asymétrie G/D (tests sur un segment précis OU de retour au sport en fin de réathlétisation) <i>Donne des pistes sur la prévention de blessure, qualités de force, vitesse, explosivité, retour au sport sur un segment précis</i> Cellules photoélectriques : temps sur sprint départ arrêté/lancé <u>données mesurables</u> : temps réalisé sur la distance	inclus	12,00 €
Testing niveau 1 (5-10 tests) : tests simple sans analyse : voir ci-dessus	inclus	11,00 €
Testing niveau 1 (+ 10 tests) : : tests simple sans analyse : voir ci-dessus	inclus	10,00 €

Préparation physique, prévention des blessures et testing (suite)	Public 1	Public 2 Prix par test et par pers.
Testing niveau 2 (1-5 tests) – tests simples avec traitement et analyse : • Plateforme de force : profilage force-vitesse CMJ/SJ ○ analyse data : graphique force vitesse avec valeurs de Pmax, Fmax théorique (F0), vitesse max théorique (V0), indication du type de profil (force ou vitesse) <i>Donne des indications des qualités à améliorer sur le spectre force-vitesse pour optimiser ses qualités de puissance</i> • Encodeur linéaire (Gymaware) : profil force-vitesse et charge-vitesse sur les principaux exercices polyarticulaire (squat, soulevé de terre, développé couché) ○ données mesurables : graphique force vitesse avec valeurs de Pmax, F0, V0 grâce aux données de vitesses de barres, puissance et force générés. Graphique charge-vitesse avec les valeurs de puissance développés aux % de 1RM <i>Donne des indications des qualités à améliorer sur le spectre force-vitesse pour optimiser ses qualités de puissance et quel % de 1RM utilisé pour optimiser les qualités de puissance de façon individualisée</i>	inclus	20,00 €
Testing niveau 2 (5-10 tests) : tests simple avec traitement et analyse : voir ci-dessus	inclus	19,00 €
Testing niveau 2 (+ 10 tests) : tests simple avec traitement et analyse : voir ci-dessus	inclus	18,00 €
Prestations récupérations	Public 1	Public 2
Récupération balnéothérapie (1h par personne)	inclus	10,00 €
Récupération par accompagnement mécanique (gameready) 30 min / personne	inclus	30,00 €
Massage de récupération spécifique 30min / personne	inclus	30,00 €
Montée en compétence de l'encadrement	Public 1	Public 2
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une demi-journée)	50,00 €	60,00 €
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une journée)	90,00 €	110,00 €

Prestations d'accompagnement à la performance sportive - Suite

Location de matériel sportif	Durée location	Public 1	Public 2
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	½ journée	inclus	30,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 journée	inclus	50,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 semaine	inclus	120,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 mois	inclus	300,00 €

Public 1
Sportifs (et entraîneurs) appartenant à une structure du PPF d'une fédération conventionnée avec le CREPS de Strasbourg, sportifs ciblés ANS, centre régional (forfait avec accès médical)
Public 2
Sportifs (et entraîneurs) hors CREPS, centre régional (forfait sans accès médical), Accès entraînement Sportifs (et entraîneurs) hors conventions avec le CREPS de Strasbourg, sportifs non listés (sur étude du projet), sportifs étrangers et délégations étrangères, clubs sportifs

TARIFS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SALLES DE COURS

Tarifs L01

[Retour Sommaire](#)

Intitulé	Tarifs au 01/06/2026		
	Heure	½ journée ⁽¹⁾ (4h00)	Journée ⁽²⁾ (10h00)
Halle d'athlétisme	40,00 €	128,00 €	320,00 €
Combiné aire de lancers et Halle d'athlétisme	45,00 €	144,00 €	360,00 €
Aire de lancers	20,00 €	64,00 €	160,00 €
Gymnase collectifs 1	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase collectifs 2	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Dojo	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau musculaton)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau évolution)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau évolution + musculaton)	50,00 €	160,00 €	400,00 €
Gymnase vert (plateau GR)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salle de musculation - haltérophilie Schumacher	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salle Taekwondo	25,00 €	80,00 €	200,00 €
Stand de tir (10 m et 50 m)	25,00 €	80,00 €	200,00 €
Terrain de Rugby	15,00 €	48,00 €	120,00 €
Amphithéâtre	75,00 €	240,00 €	600,00 €
Salles Bellocq – Gruber – Schumacher E2 – E3 – 39 – 41	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salles de réunion GR – Sport Co1 – E1 – Salle de travail	20,00 €	64,00 €	160,00 €
Demande particulière de mise à disposition d'installations et d'organisation.	Sur devis		

(1) Plage d'occupation positionnée entre 7h30 et 13h00 ou 13h00 et 19h00

(2) Plage d'occupation en continue positionnée entre 7h30 et 19h00

⇒ Les heures souhaitées en plus sont facturées à l'unité

STUDIO VIDÉO	Tarifs au 01/06/2026	
	½ journée (3h30)	Journée (7h00)
Studio vidéo avec équipement de base : Mise à disposition du fond vert, du PC pour faire du screencast, des lumières et du micro « Yéti »	125,00 €	225€
Studio vidéo avec matériels avancés (complet) : Studio vidéo de base + caméras, station de montage vidéo, webradio	175,00 €	315,00 €
Studio vidéo complet avec accompagnement technique (Présence d'un technicien qui supervise et accompagne techniquement)	225,00 €	405,00 €
Studio vidéo complet avec prestation de montage vidéo par technicien	250,00 €	450,00 €
STUDIO VIDÉO (Forfaits packs complets)	Tarifs au 01/06/2026	
Studio vidéo complet – Pack 2 jours sans technicien	565,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 2 jours avec technicien	725,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 3 jours sans technicien	850,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 3 jours avec technicien	1090,00 €	

TARIFICATION SPÉCIFIQUE STRUCTURES RÉFÉRENCÉES AU CREPS
PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES

Intitulé	Remises
Réservation des installations sportives dans le cadre de stages organisés par et pour les structures permanentes d'entraînement référencées au CREPS (Pôles Espoirs, Pôles France et Centres Universitaires) durant les vacances scolaires : • Réservation obligatoire des installations, des hébergements et des autres prestations auprès du service programmation • Facturation des prestations selon statut des stagiaires (liste à fournir obligatoirement)	75% du tarif catalogue des installations réservées

TARIFICATION SPÉCIFIQUE PARTENAIRES SPORTIFS

Intitulé	Remises
Stages sportifs organisés par les équipes de France, les collectifs nationaux, les comités départementaux ou les ligues régionales des structures hébergées au CREPS	20% sur les tarifs horaires unitaires (hors forfait ½ journée et journée) de location de l'équipement sportif spécifique
	20% sur le tarif de restauration hôtes de passage
Stages sportifs des équipes internationales	Prix selon grille tarifaire. Prestations particulières selon devis et conventions

TARIFS PRESTATIONS

MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE

Tarifs L02

[Retour Sommaire](#) 

INTERVENANTS EXTÉRIEURS MRP

Tarifs préconisés par l'Agence Nationale du Sport

Intitulé	Tarifs encadrés	Seuil maximal
<i>Physiques</i>		
Réathlétisation ou préparation physique (horaire)	30 € à 60 €	100 €
Réalisation des tests Optojump ou Tests What bike et exploitation des résultats (horaire)	84 €	
Réalisation des tests profilage moteurs dynamiques et exploitation des résultats (horaire)	175 €	
<i>Prestation d'expertise, de conseil (coaching, reconversion, préparation mentale...)</i>		
Tarif horaire	50 € à 70 €	150 €
Tarif demi-journée	100 € à 200 €	400 €
Tarif journée	200 € à 350 €	700 €
<i>Prestation de formation</i>		
Tarif horaire	25 € à 30 €	50 €
Tarif demi-journée	70 € à 80 €	100 €
Tarif journée	150 € à 200 €	250 €

TARIFS DES FORMATIONS

Tarifs F01

[Retour Sommaire](#) 

Formation professionnelle

Tarifs horaire des actions

Tarifs 2026/2027	
Liste des Actions	Coût Horaire
BP APT	11,00 €
BP AF	11,00 €
BP AAN	11,00 €
BP Autres dispositifs	11,00 €
DE JEPS	13,00 €
Formations complémentaires (CC, CS...)	Selon contrat de financement
Préparation aux métiers de l'encadrement sportif (préformation, CPP)	Selon tarif négocié dans le cadre du marché

Les tarifs horaires s'appliquent aux heures effectuées en centre de formation

Formation continue

Liste des Actions	Tarifs 2026/2027
PSC (cout forfaitaire de la journée de formation 7h)	70,00 €
CAEP MNS (21h)	200,00 €
PSE 1 (premiers secours en équipe Niveau 1 - 35h)	350,00 €
PSE 2 (premiers secours en équipe Niveau 2 - 28h)	250,00 €
Recyclage PSE 1 (6h)	96,00 €

Frais d'inscription

Intitulé	Tarifs 2026/2027
Frais administratifs entrée en formations longues	30,00 €
Frais administratifs aux tests d'exigences préalables (TEP) et tests de sélection	75,00 €
Frais administratifs Parcoursup	75,00 €

Interventions des personnels techniques et pédagogiques

Intitulé	Tarifs 2026/2027
Mise à disposition des personnels techniques et pédagogiques	60,00 € / heure
Prestation de formation sur demande structure extérieure	Sur devis

TARIFS PRESTATIONS DIVERSES

Tarifs D01

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/06/2026
Accès Espace laverie (lave-linge & sèche-linge) – <i>Supplément location hébergement/pers.</i>	2,00 € / jour de séjour
Accès Espace laverie (lave-linge & sèche-linge) – <i>Hors location hébergement – Tarif d'accès pour 1 cycle lavage-séchage</i>	4,00 €
Kit serviettes de toilette (1 serviette toilette + 1 serviette de bain + 1 tapis de sol) – <i>Changement du kit tous les 3 jours</i>	2,00 € / nuit / pers
Kit de bienvenue : Shampoing – Savon – Lit fait à l'arrivée	4,00 € /séjour
Cauton ordinateur portable (Formation)	300,00 €
Cauton chambre internat	150,00 €
Clé perdue	50,00 €
Clé d'armoire (chambre)	10,00 €
Émetteur portail perdu ⁽¹⁾	60,00 €
Carte magnétique ou pastille	10,00 €
Dégradation du fait de l'utilisateur ⁽²⁾	Forfait minimum : 50,00 € ou selon devis
Location Vélhop pour les sportifs ⁽³⁾	Prise en charge de 2/3 de la facture par le CREPS
Mise à disposition des véhicules de la flotte du CREPS ⁽⁴⁾ :	
Tarif du kilomètre	0,25 €
Litre de carburant	2,50 €

- (1) L'émetteur portail est mis à disposition des personnels du CREPS et des responsables & entraîneurs permanents des pôles à titre gratuit.
- (2) Les frais de remise en état seront facturés de manière forfaitaire ou selon devis établi par le CREPS.
- (3) Le CREPS prend en charge 2/3 du coût de location des Vélhop pour les sportifs des structures PPF référencées au CREPS sur présentation de la facture annuelle acquittée par les familles.
- (4) Modalité de mise à disposition des véhicules de la flotte du CREPS :
- ⇒ La mise à disposition des véhicules est régie par la **procédure « Véhicules »**, par la **signature d'une convention de mise à disposition** ainsi qu'une **fiche d'état des lieux « départ-retour » servant de base à la facturation**.
 - ⇒ **Pour les structures sportives hébergées au CREPS** (pôles Espoirs, pôles France et Centres Universitaires), la mise à disposition des véhicules se fera avec **facturation de l'utilisation des véhicules aux kilomètres parcourus**.
 - ⇒ L'appoint de carburant doit être réalisé par l'utilisateur. À défaut, il sera réalisé par les services techniques du CREPS au tarif catalogue indiqué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CREPS DE STRASBOURG

Applicables au 01/04/23 - Vote du CA du 31/03/2023

CGV

[Retour Sommaire](#) 

Demande de devis pour une prestation de services.

Toute demande de réservation ou de prestation de services (stage, hébergement, salle de réunion ou de formation, installation sportive, etc.) doit faire l'objet d'une demande préalable de devis.

Les demandes sont à formuler exclusivement par mail auprès du service programmation : programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Le devis daté et signé portant la mention « bon pour accord » vaut acceptation.

Les arrhes correspondant à 30% du coût prévisionnel sont payables à la signature du devis, sauf situations particulières.

En cas d'hébergement en structure extérieure (camping de Strasbourg, hôtel ou autres) dont la gestion est assurée par le CREPS, des **frais de gestion d'un montant de 30 €** par devis sont appliqués.

Modification du devis :

Toute demande de modification (durée du séjour, effectifs ou nature de la prestation) doit être formulée par écrit auprès du service programmation programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr.

Chaque demande est étudiée dans la limite des disponibilités et de la faisabilité avec applications des conditions suivantes :

Modification portant sur :

Le nombre de repas : ajustement possible jusqu'à J-7

Le nombre d'hébergement : ajustement possible jusqu'à J-15

La réservation des installations/salles de formation : ajustement possible jusqu'à J-15

Ajustement du devis le 1^{er} jour en cas d'effectifs supplémentaires, d'hébergements supplémentaires ou prestations supplémentaires accordées.

Annulation du devis :

Toute demande d'annulation d'un devis doit être formulée par écrit auprès du service programmation (programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr). La prise en compte de l'annulation se fera avec les conditions suivantes :

⇒ Annulation demandée à plus de J-30 jours calendaires de l'action :

Sans pénalités

Arrhes récupérables uniquement sous forme d'avoir

⇒ Annulation demandée entre J-30 et J-15 :

Annulation du devis avec :

Pénalités = Arrhes + 20% du total du devis

⇒ Annulation demandée entre J-15 et J0 :

Annulation du devis avec :

Pénalités = Facturation totale du devis

Facturation des prestations :

La facturation est établie selon le devis ajusté et validé.